AS Varzy Tennis de Table
Règlement intérieur
Tournoi Régional de Rentrée du 4Septembre 2022

Numéro : 1642

Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés de la Région Bourgogne Franche-Comté, des minimes aux vétérans pour les tableaux mixtes et féminins et de poussins à minimes pour le tableau Jeunes.

ARTICLE 1

Présentations des Tableaux :

A/ Simple mixte 500 à 599

Début : 9h00

B/ Simple mixte 600 à 999

Début: 9h00

C/ Simple mixte 1000 à 1399

Début: 9h

D/ Simple mixte 1400 à 1799

Début: 9h45

F/ Féminines toutes catégories

Début: 9h45

T/Toutes catégories

Début : 14h

J/ Simple jeunes : tout classement accepté, catégorie Poussins, Benjamins et Minimes. Début: 13h30

Les tableaux A, B, C, D seront limités à 24 joueurs, les tableaux F et J à 16 joueurs, le tableau T à 48 joueurs.

ARTICLE 2

Le tirage au sort sera effectué par messieurs, VITRANT Pascal, BRIDIAU Jean-Louis, le samedi 03 Septembre 2022 à partir de 18H00 en public à la salle polyvalente de Varzy, 58210, lieu de la compétition.

ARTICLE 3

Règlement intérieur

Déroulement du tournoi :

- le Juge arbitre de type JA3 pour cette compétition est : Pascal VITRANT (Chassenay 58270 St Jean aux Amognes, Téléphone : 06 11 54 61 11),
- les décisions du JA seront sans appel,
- tenue correcte exigée,
- les joueurs seront déclarés perdants de la rencontre, s'ils sont encore absents 5 minutes après le 2ème appel,
- le perdant de chaque rencontre sera tenu d'arbitrer la rencontre suivante,
- les balles agréées FFTT seront fournies par les joueurs,
- la compétition se déroulera sur 12 tables,
- les épreuves se dérouleront suivant les règles FFTT et celles du présent règlement, dont chaque participant sera supposé avoir pris connaissance avant son inscription,
- chaque participant devra être en possession de sa licence actualisée (1ère phase),avec mention "certificat médical présenté" ou du certificat médical autorisant la pratique du tennis de table en compétition et d'une pièce d'identité, pour justification du classement (contrôle internet et/ou SMS),

- il sera tenu compte du classement FFTT pour les inscriptions aux différents tableaux et pour le tirage au sort,
- le vainqueur de chaque tableau recevra une coupe en plus de la récompense de son tableau,
- les féminines pourront participer aux tableaux masculins,
- toutes les rencontres se joueront au meilleur des 5 manches,
- pour cette 12 ème édition, la dotation sera calculée le jour du tournoi en fonction de la participation au tournoi. Elle devrait récompenser les participants des tableaux à partir des 1/4 de finales,
- tous les tableaux se feront au premier tour par poules de 3 (éventuellement par poules de 4 en fonction du nombre de participants), et au delà, par classement intégral.

ARTICLE 4
La section tennis de table de l'AS Varzy, décline toute responsabilité pour tout incident (vol, rixe ou accident) pouvant survenir dans l'enceinte ou aux abords extérieurs des salles

ARTICLE 5
DROIT D'ENGAGEMENT
1 TABLEAU: 5 euros 2 TABLEAUX: 10 euros
Limitation à 2 tableaux maximum.

ARTICLE 6
Règlement concernant les inscriptions
Les inscriptions seront prises jusqu'au 3Septembre 2021, à 12h dernier délai

AUCUNE INSCRIPTIONS NE SERA PRISE SUR PLACE
Les droits devront être joints à l'inscription ou réglés à l'entrée par chèque libellé à:
AS VARZY Tennis de Table

Adresse des envois :

Jean-Louis BRIDIAU
39 B rue de Druyes 58500 Clamecy
Port. 07 50 87 94 58 jl.bridiau@orange.fr
JOURNEE CONTINUE
BUFFET/BUVETTE SUR PLACE